

GAKURE Pierre
C/O COMPREF KIBUNGO

28 SEP. 1988

18.109.03.03.02
Inscrit sous poste n 7... du 12...9...19 88
Kigali, le 12...9...19 88
Le Gouverneur des Crédits

FACTURE

M^{me} MUKAMWEZI M. Christine

Le Gouvernement de la Republique Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo, la somme de SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240 Frs), pour transporté Monsieur SEMANA J.Paul, Agent de l'Inspection du Travail de Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 280 Kms suivant les ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date	Itinéraire suivi	Km parcourus	Fr/Km	Montant
19/1/84	Kibungo-Hotel Akagera (aller et retour)	148	58	8.584 Frs
23/1/84	Kibungo-Gahini	132	58	7.656 Frs
TOTAL		280	58	16.240 Frs

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE ~~XXX~~ SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240Frs)

Handwritten signature and date: 30/9/88

POUR RECEPTION CONFORME
Kigali, le 29 AOUT 1988

- Marque du Véhicule: TOYOTA Hilux
- Puissance fiscale : 9 CV
- N° de la plaque : JB 0116

Handwritten note: o.p. 2030 du 8-11-88

Fait à Kibungo, le 26/07/1988

Le Secrétaire Général
KARENZI Daniel

Le Bénéficiaire:

GAKURE Pierre

Pour approbation:

BIMENYIMANA Denis

Inspecteur du Travail KIBUNGO



VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 26 SEP. 1988

Vu pour approbation:

Le Préfet de Préfecture KIBUNGO

BUCYIBARUTA LAURENT



GAKURE Pierre
C/O COMPREF KIBUNGO

Vu pour vérification approbation

et leur montant total 18.109.03.03.08
 Inséré sous le n° 7. du 12/9/1988
 Kigali, le 12.9.1988

FACTURE

Le Gestionnaire des Crédits

M. MUKAMYEZI M. Christine

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo, la somme de SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240 Frs), pour transporté Monsieur SEMANA J.Paul, Agent de l'Inspection du Travail de Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 280 Kms suivant les ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date	Itinéraire suivi	Km parcourus	Fr/Km	Montant
19/1/84	Kibungo-Hotel Akagera (aller et retour)	148	58	8.584 Frs
23/1/84	Kibungo-Gahini	132	58	7.656 Frs
TOTAL		280	58	16.240 Frs

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE ET ARRÊTÉ À LA SOMME DE DIX SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240Frs)

POUR RÉCEPTION CONFORME
 Kigali, le 29 AOUT 1988

- Marque du Véhicule: TOYOTA Hilux
- Puissance fiscale : 9 CV
- N° de la plaque : JB 0116

Fait à Kibungo, le 26/07/1988

Le Secrétaire Général
 KARENZI Daniel

Le Bénéficiaire:

GAKURE Pierre

Pour approbation:

BIMENYIMANA Denis
 Inspecteur du Travail KIBUNGO

Vu pour approbation:

Le Préfet de Préfecture KIBUNGO

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

DES FINANCES

Kigali, le 26 SEP. 1988



GAKURE Pierre
C/O COMPREF KIBUNGO

Vu pour vérification approbation
et imp. n° 18.109.03.03.02
Inscrit sous n° 7 du 12.9.1988
Kigali, le 12.9.1988
Le Gestionnaire des Crédits

FACTURE

Mme MUKAMWEZI M. Christine

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, doit à Monsieur GAKURE Pierre, Commerçant à Kibungo, la somme de SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240 Frs), pour transporté Monsieur SEMANA J. Paul, Agent de l'Inspection du Travail de Kibungo qui représentait l'Inspecteur du Travail, sur une distance de 280 Kms suivant les ordres de mission et réquisitoires en annexe:

Date	Itinéraire suivi	Km parcourus	Fr/Km	Montant
19/1/84	Kibungo-Hotel Akagera (aller et retour)	140	58	8.584 Frs
23/1/84	Kibungo-Gahini	132	58	7.656 Frs
TOTAL		280	58	16.240 Frs

CERTIFIÉ SINCÈRE ET VÉRITABLE ET ARRÊTÉ À LA SOMME DE DIX SEIZE MILLE DEUX CENT QUARANTE FRANCS RWANDAIS (16.240Fr)

POUR RÉCEPTION COMPTABLE
Kigali, le 29 AOÛT 1988

- Marque du Véhicule: TOYOTA Hilux
- Puissance fiscale : 9 CV
- N° de la plaque : JB 0116

Fait à Kibungo, le 26/07/1988

Le Secrétaire Général
KARENZI Daniel

Le Bénéficiaire:
GAKURE Pierre

Pour approbation:
HINENYIMANA Denis
Inspecteur du Travail KIBUNGO



Vu pour approbation:
Le Préfet de Préfecture KIBUNGO
BUUYIBARUTA LAURENT

VISA DE L'INSPECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES
Kigali, le 26 SEP 1988



ORDRE DE MISSION
=====

Monsieur.....SEMANA Jean-Paul.....(1)
Agent de...l'Inspection du Travail Kga.....(2)
est autorisé d'aller à...RWAMAGANA et Communes Muhazi et
Pour...les requêtes des travailleurs.....RUKARA
.....
Date de départ.....23/1/1984.....
Durée de mission...1 jour...

Fait à Kibungo, le...23/1/1984...

LE PREFET DE PREFECTURE KIBUNGO
(Nom et Prénom)

Visa de l'autorité Responsable
ou l'Agent s'est rendu

NDEZE Xavier

P.O. 1er Préfet Gaston Fabien

- (1) Nom et Prénom
- (2) Qualification du Fonctionnaire
- (3) Motif de déplacement.

Arrivée le...23/1/1984...

Départ le...23/1/1984...



REPUBLIQUE RWANDAISE
PREFECTURE DE KIBUNGO

ORDRE DE MISSION

Monsieur..... *Semana Jean Paul* (1)
..... *Agent de l'Inspection - KIBUNGO* (2)
est autorisé d'aller à *KWA. M. G. A. N. A. - Hôtel A. KAGERA*
Pour *les requêtes des travailleurs (Rona) et une*
réunion des travailleurs de l'Hôtel A. KAGERA
Date de départ..... *19/1/1984*.....
Durée de mission..... *1 jour*.....

Fait à Kibungu, le. *19/1/1984*

LE PREFET DE PREFECTURE KIBUNGO
(Nom et Prénom)

Visa de l'autorité Responsable
ou l'Agent s'est rendu

NDEZE
R. NABINZURU



- (1) Nom et Prénom
- (2) Qualification du Fonctionnaire
- (3) Motif de déplacement.

Arrivée le. *19/1/1984*.....

Départ le. *19/1/1984*.....



A. GABRE
Directeur





10.109.03.03.02

Ministère de la Fonction publique et de
la Formation professionnelle
REQUISITOIRE

Le Transporteur GAKURE Pierre

résidant à Kibungo Préfecture de Kibungo

est prié de transporter Monsieur(s) SEMANA J. paul,

Agent de l'Inspection du Travail de Kibungo

(1)

Motif de voyage: Requête des Travailleurs

se rendant de Kibungo à GAHINI

(2)

Distance de 132 km à 58 fr. le km soit 7.656

Arrêté à la somme de sept mille six cent cinquante-six Francs

(3)

Fait à Kibungo le 21/9/ 19 84

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
 DES FINANCES
 Kigali, le 26 SEP. 1988

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (4)
- Le comptable de Préfecture

M. mukiga Claudine

MINISTÈRE DES FINANCES
 Comptable Adjoint
 KIBUNGO

[Signature]

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.

(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parantèse : aller — aller-retour.

(3) Montant en toutes lettres.

(4) Biffer la mention inutile.



Budget: old
Exercice: 1984 1988
Imputation: 18.109.03.03.02

Ministère de la Fonction publique
et de la Formation professionnelle
REQUISITOIRE

Le Transporteur CAMURE Pierre
résidant à Kibungo Préfecture de Kibungo
est prié de transporter Monsieur(s) SEHANA J. paul, Agent de
l'Inspection du Travail de Kibungo
(1)

Motif de voyage: Requête des travailleurs
se rendant de Kibungo à Hôtel-Akagera
(2)

Distance de 148 km à 58 fr. le km soit 8.584
arrêté à la somme de Huit mille cinq cent quatre vingt
quatre Francs
(3)

Fait à Kibungo le 21/8/ 1984

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 26 SEP. 1988

MINISTÈRE DES FINANCES
Compréf. Adjoint
KIBUNGO

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (4)
- Le comptable de Préfecture
P. mukiga Claudia

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
(3) Montant en toutes lettres.
(4) Biffer la mention inutile.